

Séance du 18 mai 2016

L'an deux mil seize, le dix-huit mai à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle des délibérations.
La séance a été publique

Présents : MM. François-Xavier LENOTTE - Éric SCARLAKEN - Marc HUART – Jean-Pierre CHRZAN - Guy BRIDAULT - Sébastien BANSE – Jean-Jacques LERCHE – Olivier CANONNE - Mmes Marie Bernadette BUISSET LAVALARD - Isabelle BUISSART - Marie-Louise DERAÏN

Absents excusés :

Absent : 0

Procuration:

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2016

Après lecture, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

I – Point PLU

3^{ème} Réunion le 27 avril 2016 avec le Bureau d'Etude et Commission d'Urbanisme : présentation du Diagnostic foncier

Mme le Maire présente l'objet de cette réunion :

1. Repérages des espaces libres dans l'enveloppe urbaine
 - Recensement des dents creuses
 - Zones d'extensions qui pourraient être envisagées
2. Objectif démographique

Prochaine réunion le 25 mai 2016 : présentation du pré-PADD

II – Retrocession à la commune d'une parcelle sise rue du Château à l'euro symbolique

Délibération n° 0014_2016

Annule et remplace la délibération n° 11_2016

Considérant le souhait de la Commune d'acquérir les parcelles cadastrées :

Section	Numéro	Superficie	Propriétaires
ZD	98	0a 33ca	Mme LENOTTE Marie-Madeleine

Sise rue du Château d' Eau, constituant le sol d'alignement ;

Considérant l'accord du propriétaire autorisant la cession du terrain à la commune de Séranvillers-Forenville pour un euro symbolique ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

- **DECIDE** d'acquérir, à l'euro symbolique, la parcelle cadastrée Section ZD n° 98 d'une superficie de 33 ca appartenant à Mme LENOTTE au prix de l'euro symbolique,
- **DECIDE** de passer un acte en la forme administrative pour ladite acquisition,
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents et acte administratif ou notarié afférent à cette opération.
- **AUTORISE** Monsieur Jean-Pierre CHRZAN, 2^{ème} Adjoint agissant par délégation à signer ledit acte en présence de Madame le Maire habilitée à procéder à l'authentification.

III – Avenant n° 2/2016 UFCV

Délibération n° 0015_2016

Considérant la délibération n° 0041_2014 du 25 juin 2014 autorisant Madame le Maire à signer une convention pour l'accueil de loisirs avec l'UFCV

Considérant la convention signée avec l'UFCV le 3 juin 2014

Considérant l'avenant n° 1-2015 en date du 28 avril 2015

Considérant que l'UFCV donne entière satisfaction.

Madame le Maire propose de signer l'avenant n° 2-2016 à la convention du 3 juin 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n° 2-2016 avec l'UFCV.

Le Centre de Loisirs aura lieu du 11 au 29 juillet 2016. Inscription à partir du 23 mai 2016.

IV – Point sur les travaux

- **Espaces verts** : le personnel technique est actuellement mobilisé pour la taille et les plantations. La commune a fait appel aux Etablissements BUISSART pour agencer les pelouses et la plantation des massifs à l'Eglise. La grille étant enfin arrivé, la cage des bouteilles de gaz pourra être terminée prochainement. Les abords du stade seront nettoyés pour le challenge sportif du 11 juin. Les travaux au 1^{er} étage du presbytère continuent suivant la météo.
- **Rue du Borniava** : l'ouverture des plis par le Bureau d'Etudes et la Commission a été effectuée le 27 avril.
Lot 1 : Voirie, Assainissement et Fourreaux : Entreprise DESCAMPS TP pour un montant de 61 061 € HT.
Lot 2 : Eclairage public : Entreprise EITF pour un montant de 10 373.80 € HT. Priorité est donnée à l'éclairage public. Un point financier sera fait ensuite pour la poursuite des travaux.

V – Questions diverses

- **Aérodrome** : réunion des différentes associations et CAC, présidée par Mr MALAQUIN :
 - Définir les nouveaux emplacements des différentes activités (Aéromodélisme, Paramoteur...)
 - Définir l'implantation des barrières et portiques sur les territoires de Niergnies et Séravillers-Forenville.

Le conseil municipal, après délibération, souhaite conserver les mêmes implantations qu'auparavant :

- Chemin du saule (RD 960)
- Chemin Paillé : au niveau du calvaire entre les talus.
- A voir dans l'avenir si l'implantation d'une barrière sera nécessaire entre le Chemin des Morts (Voie communale n° 303) et la ruelle des Morts (Chemin d'exploitation).

Mme le Maire informe l'Assemblée que suite à différents problèmes (courses de voitures, motos, dépôts de déchets...), elle a pris un arrêté en date du 23 avril 2016 interdisant :

- La circulation sur le site de l'aérodrome Cambrai-Niergnies afin d'assurer la sécurité et prévenir les accidents.
- Les dépôts sauvages de déchets

Le non-respect de cet arrêté entraînera des sanctions.

- **Sécurité routière** : Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle a rencontré M. MERESSE de la Direction de la Voirie ce matin. Il lui a exposé le bilan du comptage qui a été effectué sur la RD 960 et la RD 142, selon le rapport rien d'inquiétant :

- En moyenne, les véhicules roulent entre 50 et 60 km/h, excès de vitesse surtout la nuit.
- Circulation des « poids lourds » plus importante que prévue sur la RD 142.

Un bilan complet sera envoyé ultérieurement.

Le 19 avril 2016, M. LEFEBVRE, M. MERESSE de la Direction de la Voirie, ont effectué une tournée sur la commune afin de proposer une réflexion sur la sécurisation des sections de RD. Mme le Maire donne lecture des points qui peuvent être améliorés. Elle propose au conseil municipal de faire appel à un bureau d'études et suggère de déposer un dossier de demande de subvention au titre « du produit des Amendes de police ».

Une étude de sécurisation de l'entrée de Forenville a été demandée auprès de la Direction de la Voirie. Des devis seront demandés :

- pour les marquages au sol (peintures signalétiques)
- Pour des chicanes Grand' rue (de la Place à la Targette)

- ***Pays du Cambrésis*** : Mme le Maire a demandé l'inscription de la commune au programme de relamping en led (Eclairage public)
- ***Murs Mitoyens*** : une simulation a été effectuée par le SIVU à partir du nombre de dossier d'urbanisme de 2014 et 2015. Le montant de la participation communale serait d'environ 2 723.70 €.
- ***RPI*** :
 - **Fête des écoles** le 2 juillet
 - Le contrat CUI de Mme FALDOR arrive à son terme. En attendant le recrutement pour septembre d'un nouveau contrat, Marie-Christine DRANCOURT s'occupera de la cantine le jeudi et le vendredi et Germain effectuera la garderie de mercredi matin et midi.
 - **Transport** des élèves scolarisés dans les écoles et collèges n'est plus assuré par le Conseil Départemental. La compétence revient à la Communauté d'Agglomération de Cambrai.
- ***Courrier de remerciements du Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis***
- ***Micro-crèche*** : en attente de la réponse de la CAF
- ***Fête du sport du 11 juin 2016*** :
 - gestes d'urgence et maniement du défibrillateur à 9 h 30
 - marche
 - Tournoi de foot organisé par l'OSSF.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 22 heures 15.